



DPC

Déclaration de politique communale

2024-2030

Administration communale
C h a p e l l e - l e z - H e r l a i m o n t

DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE

2024 – 2030

Le présent document est élaboré comme le prévoit le Code de la démocratie locale, qui indique que le Collège doit présenter au Conseil une Déclaration de Politique Communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques dans les deux mois de l'installation du conseil communal.

Il sera complété et précisé par le Plan Stratégique Transversal (PST).

Introduction

En votant massivement pour la liste PS le 13 octobre dernier, nos concitoyens ont clairement choisi la continuité du projet pour Chapelle, Godarville et Piéton.

La présente Déclaration de Politique Communale (DPC) est confectionnée pour répondre aux attentes de TOUS les Chapellois, Godarillois et Piétonnais. Elle consiste à présenter les grandes lignes des projets que notre équipe veut développer durant les 6 prochaines années. Nous n'envisageons pas d'actions concrètes sur le terrain sans stratégie à long terme, globale et réfléchie.

Cette vision, nous l'avons traduite dans le programme électoral présenté et distribué à l'ensemble des habitants de nos trois villages. Il constitue les grandes lignes de la présente déclaration.

Notre DPC aura pour but de clarifier et de formaliser les projets et engagements mais reflètera aussi notre volonté de développer une commune dynamique, inclusive et capable de répondre aux défis contemporains tout en préservant son identité, son image et ses valeurs.

À cet effet, et en préambule de la présente DPC, notre groupe confirme les piliers qui fondent la gouvernance locale. Ces valeurs et principes fondamentaux que notre commune entend mettre en exergue dans l'ensemble de ses politiques : la responsabilité, la transparence, la performance de la gestion publique et l'éthique de l'action politique et complémentirement,, réitère son engagement entier : accessibilité, ouverture d'esprit, respect, disponibilité et présence sur le terrain.

Notre engagement est donc de continuer à faire de Chapelle-lez-Herlaimont un lieu de vie harmonieux et de travail, un lieu de culture et de sport, un lieu de folklore et de convivialité, un lieu de solidarité et de cohabitation harmonieuse et enfin, lieu de commerce et d'innovation.

Nous sommes conscients des nombreux projets à réaliser et des défis à relever pour l'ensemble des habitants de notre belle commune. C'est pourquoi nous sommes et restons lucides car tous ces projets ont un prix et ils se confrontent au contexte budgétaire difficile de l'Etat Fédéral et de la Région, accentuant encore un report de charges sur les communes. En effet, nous devons garder à l'esprit que l'évolution constante des missions dévolues aux communes et les charges financières qui en découlent nous imposent une vigilance accrue pour garder un équilibre budgétaire indispensable à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Ainsi, un Programme Stratégique Transversal (PST) sera mis en place prochainement en étroite collaboration avec le personnel communal, et ce, conformément au prescrit légal.

Ainsi, tout projet mis sur la table fera l'objet d'une analyse approfondie pour ne pas mettre en péril les finances communales. Chaque objectif sera décomposé en actions concrètes, chiffrées et programmées dans le temps.

Le PST s'étendra sur 6 ans. Pour chaque projet, un responsable politique et un responsable administratif seront désignés et rendront compte de leur travail. Bien entendu, de nouvelles priorités identifiées sur le terrain viendront compléter le Plan Stratégique Transversal tout au long de la mandature. Elles feront également l'objet d'une attention particulière de l'exécutif.

Il faut également souligner que la concrétisation de ces objectifs est soumise à des contraintes temporelles : identifier les besoins de la population, analyser les meilleures pistes afin de les rencontrer, dégager les moyens et finaliser les projets.

Nous voulons une gestion moderne qui permettra de fixer des objectifs, de les évaluer et qui donnera la parole aux citoyens et aux membres du personnel chargés de les mettre en œuvre. Concrètement, le PST sera un véritable outil de gouvernance.

En conclusion, notre volonté est de continuer à construire un cadre de vie agréable pour les Chapellois, Godarvillois et Piétonnais en faisant cohabiter l'attente de nos habitants, l'expertise de notre personnel communal, l'expérience de nos aînés, la curiosité de notre jeunesse et le savoir-faire de notre secteur associatif pour construire un vrai contrat d'avenir pour notre belle commune.

Nos priorités se déclinent autour de plusieurs axes stratégiques visant à améliorer la qualité de vie des habitants, à favoriser un développement harmonieux et à renforcer la participation citoyenne.

Chapelle-lez-Herlaimont, une Commune qui s'engage pour :

1. Une gestion rigoureuse et transparente des finances communales

Les budgets et comptes sont en bonis depuis de nombreuses années. La charge de la dette reste maîtrisée, en dépit de l'évolution du budget et des investissements engagés. Des réserves ont été constituées pour faire face au financement indispensable des pensions du personnel et à d'éventuelles mauvaises surprises dans l'avenir.

Nous voulons continuer dans la même voie. Rigueur dans la gestion et transparence restent au programme tout en menant les chantiers nécessaires à la qualité de vie de nos concitoyens.

Nonobstant le contexte budgétaire de l'État fédéral et des entités fédérées qui se traduit déjà par des reports de charges sur les pouvoirs locaux, nous comptons poursuivre la politique transversale menée depuis de nombreuses années du décroisement des services, du renforcement des synergies communales et de la recherche active des subventionnements pour mener à bien les projets répondants aux attentes de nos habitants.

Cette politique sera le guide de notre gestion.

2. Améliorer le cadre de vie dans la commune par la rénovation et l'entretien des voiries, des trottoirs et des bâtiments publics

Le vivre-ensemble au sein de notre commune est un enjeu essentiel pour notre majorité, qui entend bien relever le défi de rendre notre commune toujours plus attractive et accueillante, tout en veillant à l'amélioration du cadre de vie sur notre territoire.

Dans ce cadre, la législature 2024-2030 verra la poursuite et l'intensification du programme d'investissement communal consacré à l'entretien et à la rénovation de voiries, de trottoirs et à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics. Nous entendons mener à bien, entre autres, les projets suivants :

a) En matière de trottoirs

Pour la législature à venir, la majorité communale s'engage à garantir la sécurité des usagers en améliorant la mobilité douce dans nos trois villages. A cet effet, un plan trottoirs d'envergure sera mené sur les trois villages. Un budget annuel sera consacré audit plan, et ce, durant toute la législature.

Ces travaux permettront à titre d'exemple d'/de :

- *Améliorer et sécuriser les déplacements de tous avec des trottoirs de qualité ;*
- *Améliorer le cadre de vie des riverains. On remarque en effet qu'au-delà des dégradations, certains tronçons présentent plusieurs types de revêtements différents (dalles, pavés, tarmac). Ces opérations de rénovation permettront d'uniformiser les trottoirs ;*
- *Sécuriser les abords de bâtiments publics, notamment, les écoles ;*

- *Promouvoir dans la mesure du possible les modes de déplacements doux ;*
- *Réhabiliter les sentiers vicinaux pour assurer les connexions entre nos 3 villages en toute sécurité ;*
- *Réaliser une piste cyclo-piétonne reliant Piéton à Chapelle ;*
- *Aménager les sentiers Ravel sur notre territoire afin de connecter notre commune avec les communes avoisinantes de manière sécurisée.*
- *Etc...*

b) En matière de voiries et d'égouttages

Le programme d'entretien et/ou de rénovation profonde de la voirie communale demeure une priorité pour la majorité communale. Dès 2025, il est programmé d'entamer et de poursuivre le travail par la concrétisation de nombreux projets. Ce travail sera poursuivi tout au long de la mandature. On retrouve, notamment :

- *Un programme de rénovation des égouttages et des voiries en profondeur sera mis en œuvre dès 2025 pour plusieurs voiries sur l'ensemble du territoire communal. Ce programme se poursuivra tout au long de la législature, notamment grâce aux subsides de la Région wallonne et de la SPGE pour l'égouttage ;*
- *Un programme d'entretien des revêtements de voiries débutera également en 2025. Il sera maintenu tout au long de la mandature grâce au budget annuel qui y sera spécifiquement alloué ;*
- *Le projet de perspective de développement urbain autour de la place Musch est en voie d'élaboration et sera défendu auprès des autorités régionales. Il viendra compléter les investissements consentis à proximité de ladite place ;*
- *Etc.*

c) En matière de bâtiments

Entretenir le patrimoine communal demeure une priorité pour notre équipe. Ainsi, de nombreux projets visant non seulement l'entretien mais aussi l'isolation dans une perspective d'économie d'énergie sont au programme pour la période 2024-2030. On retrouve, notamment :

- *la rénovation énergétique du bâtiment de Hôtel de ville et de ses annexes ;*
- *l'entretien permanent de nos écoles avec un programme spécifique relatif à l'isolation des toitures ;*
- *la rénovation du bâtiment de la rue de la Prairie ;*
- *l'entretien des lieux de cultes ;*
- *la construction, la rénovation et l'isolation des infrastructures sportives ;*
- *Etc.*

3. Des services publics encore plus proches et encore plus efficaces

La bonne gouvernance communale se mesure par la qualité du service public local et par la disponibilité de son personnel ouvrier, administratif et politique. Nous continuerons à faire de Chapelle-lez-Herlaimont, une commune toujours plus proche et toujours plus accueillante de ses citoyens. Pour ce faire, il est essentiel de continuer à développer les synergies entre les acteurs publics locaux (communes, CPAS et Ruche Chapelloise), mais aussi avec tout le secteur paracommunal et le tissu associatif de notre commune.

Dans les perspectives d'amélioration continue de la qualité des services publics, notre souhait est également de proposer des permanences adaptées pour permettre à tous les citoyens d'accéder aux guichets de la population. Nous veillerons à ce que notre commune soit, plus accessible, plus connectée et puisse répondre aux défis modernes du numérique et aux attentes de ses citoyens.

Ainsi, les projets à venir s'inscrivent dans la continuité et viennent renforcer les actions menées lors des précédentes législatures. Ils veilleront à non seulement maintenir, mais aussi développer l'accessibilité de nos services publics dans une logique de service AU public.

En plus d'un service population accessible sur rendez-vous le samedi matin, nous allons mettre en place :

- *L'ouverture d'un jour semaine jusque 18h et sans rendez-vous ;*
- *L'organisation annuelle d'une journée consacrée à l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire de notre commune;*
- *Une commune moderne et connectée en s'inscrivant dans la démarche des « Smart Cities » (Villes connectées) en proposant notamment, différents services en ligne à l'attention de ses citoyens ;*
- *L'amélioration du guichet électronique (téléchargement de documents en ligne) ;*
- *La lutte pour un meilleur accès et une bonne utilisation des outils informatiques par l'organisation des ateliers informatiques (Cyber Tchats) ;*
- *Le déploiement d'un réseau WIFI urbain dans les lieux publics (Halls des sports, places communales,...) ;*
- *L'adaptation des outils digitaux communaux à l'évolution des pratiques numériques dans notre société ;*
- *Le développement des outils de communication communaux, tant internes qu'externes, afin de garantir une clarté des démarches administratives et une information claire pour tous les citoyens ;*
- *Etc.*

4. Une sécurité renforcée dans nos quartiers et à proximité de nos écoles

La sécurité des citoyens, quel que soit leur lieu de vie, reste une priorité pour nous. En collaboration avec la police locale, nous veillerons à renforcer la présence de celle-ci au sein de nos quartiers.

Une attention particulière sera consacrée à la lutte contre les incivilités (excès de vitesse dans certaines rues, dépôts sauvages, ...).

Un focus particulier sera consacré à la sensibilisation aux abords des écoles.

En concertation avec les écoles, les parents et la police locale, nous veillerons davantage à la sécurité de nos enfants, en menant des actions visant à :

- Renforcer les mesures de sécurité aux abords des écoles ;
- Relancer le programme « Pedibus » ;
- Assurer les liaisons douces entre nos trois villages ;
- Renforcer la lutte contre les nuisances sonores de certains véhicules en partenariat avec la police ;
- Etudier l'instauration de zones 30 km/h sur certaines rues des trois villages ;
- Sensibiliser les élèves de nos écoles à la sécurité routière ;
- Continuer à améliorer le plan de mobilité en vue de décharger certaines voiries ;
- Mener une campagne de prévention des vols dans les habitations ;
- Etc.

5. Une action sociale active et dynamique

L'action sociale est un pilier fondamental de notre société, permettant de soutenir les personnes les plus vulnérables. Le CPAS ainsi que l'ensemble des partenaires locaux dans leur diversité d'actions (Commune, Ruche Chapelloise, Symbiose, PCS, ...) constituent des acteurs importants de notre commune pour répondre à ces défis, proposant une action solide et solidaire contribuant à construire un projet de société où chaque citoyen à sa place. La politique sociale portée par la majorité communale repose sur une approche cohérente et coordonnée, axée sur le renforcement des services de proximité à l'intention de toute la population.

Ainsi, la lutte contre la précarité reste et restera un axe majeur de notre politique, visant à lutter contre l'isolement et à permettre à toutes et tous de vivre dans des conditions dignes au sein de notre commune.

- Les projets menés veilleront donc à :
- Renforcer les initiatives de maintien à domicile et de lutte contre l'isolement des personnes en renforçant les programmes existants ;
- Renforcer la présence de nos services sociaux dans les trois villages ;
- Renforcer le service de taxi social pour accompagner les personnes malades et n'ayant pas de moyen de transport vers l'hôpital ou chez le médecin ;
- Maintenir et amplifier les services d'accueil des enfants en bas âges de 3 mois à 3 ans (crèches) ;
- Renforcer les dispositifs de lutte contre la pauvreté et le surendettement tels que le service de médiation de dettes, ou encore l'aide juridique ;
- Développer le service de médiation familiale, ainsi que le maintien du programme visant l'accompagnement des jeunes mamans adolescentes et leur(s) enfant(s) ;

- *Poursuivre le développement des politiques de réinsertion et des synergies avec les différents organismes communaux et paracommunaux oeuvrant à la réinsertion socio-professionnelle ;*
- *Maintenir les programmes d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme soutenus par la Wallonie ;*
- *Renforcer l'action de l'épicerie sociale ;*
- *Maintenir et amplifier les services développés par l'Organisme d'insertion socioprofessionnelle (OISP) au service de toute la population (services de repassage, couture, magasin de seconde main, etc.) ;*
- *Etc.*

6. Une commune où le droit à un logement décent reste une réalité pour tous

L'accès à un logement décent est un droit fondamental et reste un enjeu majeur de justice sociale. Ainsi, depuis plusieurs années, notre Région fait face à des défis conséquents en termes d'accessibilité à un logement décent. Notre commune, au fait de cette réalité, a depuis longtemps été très active en la matière. En attestent les politiques de logement public, menées par la Ruche Chapelloise. En effet, plus de 20% de notre parc immobilier est aujourd'hui du logement public. Néanmoins, des défis de taille restent à relever, notamment en termes de rénovation énergétique des bâtiments, afin de permettre de réduire la facture énergétique de nos concitoyens.

Ainsi, à l'horizon 2030, nous entendons mener à bien des projets permettant d'/de :

- *Adapter des logements publics pour accueillir les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite ;*
- *Continuer les programmes de rénovation visant à améliorer les performances énergétiques de notre parc de logements publics ;*
- *Créer un guichet logement unique réunissant l'expertise de la société de logement public et celle de notre commune afin de répondre aux attentes des citoyens, notamment dans leurs recherches de primes (rénovation, performance énergétique, etc.) ;*
- *Sensibiliser et orienter les propriétaires qui souhaiteraient mettre leur bien en location vers l'Agence immobilière sociale (AIS).*
- *Etc.*

7. Un enseignement de qualité et toujours accessible à tous dans de belles infrastructures

L'enseignement communal chapellois compte près d'un millier d'élèves dans les niveaux maternel et primaire, répartis dans 7 implantations scolaires sur l'ensemble de notre entité.

En tant que pouvoir organisateur, il est essentiel pour notre commune de proposer un enseignement ouvert à tous, performant et qui rencontre les attentes et besoins de ses citoyens.

Ainsi, l'autorité communale a mis sur pied au fil des années un ambitieux programme de construction et de rénovation des divers bâtiments scolaires en vue de proposer un environnement propice aux apprentissages de l'ensemble de ses élèves, mais aussi en vue d'améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement.

Nos projets à l'horizon 2030 s'inscrivent ainsi dans la continuité de cette vision de l'enseignement dans notre entité. A cet égard, nous veillerons à :

- *Garantir un enseignement accessible, de qualité et ouvert sur le monde ;*
- *Maintenir et élargir l'apprentissage des langues modernes à tous les élèves de l'enseignement primaire ;*
- *Mettre à disposition le transport scolaire pour tous les enfants dans le respect de la législation en vigueur ;*
- *Poursuivre les rénovations des bâtiments scolaires et construction d'une nouvelle école à la rue des Ateliers en vue d'un transfert de l'école du centre et de l'implantation maternelle du site « Sainte Catherine » ;*
- *Organiser des repas chauds payants le midi afin de répondre à la demande croissante en la matière ;*
- *Renforcer et diversifier les activités de l'accueil temps libre (ATL) en s'appuyant sur le partenariat local ;*
- *Mettre en place d'un véritable soutien aux devoirs pour nos élèves ;*
- *Etc.*

8. Une jeunesse impliquée

Notre commune est consciente du potentiel de sa jeunesse, représentante de son avenir. Ainsi, ce sont près de 3000 jeunes de moins de 18 ans qui s'impliquent dans tous les domaines de la vie, de l'école à la culture, en passant par le folklore, le sport, ...

Au travers, notamment, de notre Maison des jeunes du Centenaire (MJC) et du Centre communal de vacances mais aussi de nos clubs sportifs ou de notre secteur associatif dans sa diversité, ils bénéficient d'un encadrement quotidien et d'une multitude d'activités leur permettant d'exprimer toutes leurs qualités, leur créativité, leurs passions. Aussi nous nous engageons à :

- *Poursuivre le soutien à la MJC lui permettant de promouvoir la découverte et l'expression de savoir-faire à nos jeunes chapellois, tout en soutenant les initiatives émanant de notre jeunesse ;*
- *Décentraliser les activités de la MJC sur Godarville et Piéton ;*

- *Renforcer le partenariat entre la MJC, l'asbl ChaMase, le Centre culturel et l'asbl Sport et Délassement afin qu'ils puissent développer des actions communes en faveur de notre jeunesse ;*
- *Etc.*

9. L'accès au sport et à la culture de réels vecteurs d'épanouissement individuel et collectif

Pour la période 2024-2030, nous veillerons à ce que ces deux leviers continuent à jouer un rôle primordial dans l'épanouissement tant individuel que collectif et dans le renforcement du lien social des habitants de nos trois villages. Le sport, par ses bienfaits pour la santé demeure un vecteur de développement personnel.

L'accès à la Culture et au Sport pour tous, quel que soit l'âge, dans des infrastructures de qualité, le maintien des initiatives existantes et le développement de nouvelles actions en partenariat avec les acteurs de terrain restent une priorité pour les années à venir.

Avec 25 clubs sportifs sur le territoire chapellois, notre commune dispose d'une importante diversité de son offre sportive qui ne serait pas possible sans la passion des clubs et du tissu associatif présents sur notre territoire.

- *Complémentaire à cet engagement sportif fort, l'autorité communale a réalisé de nombreux investissements dans nos infrastructures sportives et continuera de soutenir le développement du sport et de la qualité des infrastructures prévues à cet égard sur le territoire chapellois. Ainsi, nous comptons :*
- *Assurer l'accès au sport pour tous via le développement de nouvelles initiatives pour tous les âges, situations ou éventuels handicaps ;*
- *Consolider le soutien aux clubs sportifs par la mise à disposition d'infrastructures rénovées et de qualité, ainsi que par l'achat de matériel sportif ;*
- *Rénover le hall des sports de Chapelle dans le cadre du programme régional Wallonie Ambition Or (WAO), ainsi que l'inclusion d'un Dojo et d'une cafétéria ;*
- *Poursuivre le développement d'événements sportifs sur nos trois villages et soutenir les événements d'envergure portés par les clubs sportifs ;*
- *Concrétiser la phase 2 de la rénovation du site de Clairefontaine ;*
- *Consolider les projets sportifs ainsi que la mise à disposition d'infrastructures sportives variées et de qualité à l'attention de l'ensemble des écoles de l'entité*
- *Etc.*

La culture, à l'instar du sport, reste un formidable levier d'épanouissement contribuant à renforcer les liens et la cohabitation harmonieuse des habitants de notre commune.

Ainsi, l'accès à la culture est pour nous une priorité, traduite par un soutien sans faille aux acteurs culturels de notre entité. La bibliothèque du T'chatpitre joue à cet égard un rôle central en tant qu'acteur culturel essentiel à l'offre culturelle globale. Elle constitue un lieu vivant d'échanges et de rencontres, permettant aux habitants de tout âge de découvrir, d'apprendre et de s'épanouir. Ce lieu de culture contribue à renforcer les liens sociaux tout en proposant des activités variées et adaptées aux besoins de notre population diversifiée.

- *En termes de politique culturelle, les projets menés viseront à :*
- *Promouvoir la cohabitation harmonieuse des habitants de notre entité avec la culture comme vecteur d'animation ;*

- *Encourager la créativité et la participation citoyenne dans le processus d'animation culturelle ;*
- *Impliquer le jeune public dans l'action culturelle chapelloise, notamment en faisant des élèves de nos écoles de véritables acteurs culturels via la participation aux initiatives lancées par le centre culturel ou nos établissements scolaires ;*
- *Tendre vers la gratuité des spectacles culturels dans le cadre scolaire, tous réseaux confondus ;*
- *Continuer les travaux de rénovation de la bibliothèque du T'chatpitre afin de garantir un accès pour tous à la lecture ;*
- *Renouveler le plan quinquennal de la lecture en tenant compte des réalités locales ;*
- *Poursuivre les activités autour du livre, de la lecture et de la culture avec notamment en point de mire le salon annuel du livre et le club de lecture ;*
- *Etc.*

10. Un soutien inclusif et convivial au secteur associatif chapellois

La pléthore d'événements attestent que les Chapellois sont profondément attachés à leurs traditions et cultivent un esprit de convivialité et de partage à travers leurs nombreuses associations, clubs et amicales.

Cet attachement à la convivialité s'exprime autant dans les activités sportives et culturelles que dans le folklore local, qui constitue une part essentielle de notre identité collective.

La foule en témoigne, le carnaval du Laetare, avec ses sociétés carnavalesques traditionnelles, son l'Ordre des Tchats et son Comité des Fêtes, reste le point culminant de la vie folklorique chapelloise.

D'autres rendez-vous tout aussi importants rythment l'année dans notre entité, notamment lors des festivités carnavalesques à Godarville et Piéton, qui ont retrouvé un nouvel élan ces dernières années.

- *Nos jumelages avec l'Italie, le Maroc, la Turquie et la France, représentent également une belle opportunité d'échanges culturels, renforçant les liens entre communautés tout en offrant des moments privilégiés de partage et d'amitié. Nous nous engageons à :*
- *Préserver et valoriser le folklore local chapellois, composante essentielle de l'identité chapelloise ;*
- *Poursuivre et soutenir les initiatives, événements culturels et folkloriques qui animent nos trois villages chaque année ;*
- *Maintenir notre soutien aux jumelages et accompagner les comités de jumelage, qui symbolisent l'ouverture, la convivialité, tout en favorisant des échanges multiculturels et intergénérationnels.*
- *Etc.*

11. De son commerce, de ses acteurs d'insertion et de l'Économie locale

Notre commune est un terreau fertile pour l'activité économique et commerciale : on trouve de tout à Chapelle ! Nous sommes également un terrain propice au développement d'initiatives en faveur de la remise à l'emploi, de la réinsertion socio-professionnelle et de la formation.

Le commerce et l'entrepreneuriat se portent bien sur notre entité. Nous disposons également d'une offre commerciale de proximité de grande qualité.

En termes de soutien à l'emploi, à la formation et à la réinsertion socio-professionnelle, des acteurs tels que la Maison de l'Emploi, l'ASBL Symbiose (CISP) ou encore l'Agence Locale pour l'emploi et le CPAS sont quelques outils facilement accessibles situés au cœur de notre entité.

L'organisation d'un salon de l'emploi permet de renforcer les synergies entre tous les acteurs interconnectés au bénéfice des demandeurs d'emploi.

- *Notre majorité entend ainsi soutenir ces principes au travers de plusieurs projets visant à :*
- *Soutenir les initiatives visant à la création de commerces locaux au sein de nos trois villages ;*
- *Soutenir l'association des commerçants et la mise en œuvre de leurs projets ;*
- *Accompagner les personnes désireuses de se lancer dans une activité d'indépendant au sein de notre commune ;*
- *Mettre en évidence le travail et le savoir-faire de nos agriculteurs ;*
- *Maintenir l'accompagnement de qualité des demandeurs d'emploi fréquentant notre Maison de l'Emploi, tout en renforçant l'accompagnement des profils à besoins spécifiques ;*
- *Poursuivre le soutien aux secteurs de l'économie sociale, des structures locales d'insertion, de l'insertion socio-professionnelle et de la formation ;*
- *Etc.*

12. Une politique des seniors permettant à une vie digne tout en étant acteur à part entière de la commune

Il convient de soutenir également nos aînés, qui représentent environ 25% de nos concitoyens. Beaucoup d'entre eux restent impliqués dans la vie communale chapelloise, notamment au travers de leur participation aux initiatives visant à garantir leur bien-être et à leur procurer des moments de convivialité, de partage et de rencontre.

- *Ayant à cœur d'impliquer et d'être à l'écoute de ce pôle important de notre vivre-ensemble, les projets menés viseront à :*
- *Consolider les liens intergénérationnels via le développement d'activités mettant à contribution les différentes générations de nos trois villages ;*
- *Lutter contre l'isolement de nos aînés en renforçant les services de proximité existants sur notre territoire ;*
- *Enrichir la diversité des activités culturelles et d'épanouissement à destination de nos aînés.*
- *Renforcer les services de proximité à l'attention de nos aînés (repas chauds, infirmière à domicile, ...)*
- *Etc.*

13. Un devoir de mémoire à transmettre

"Étudier le passé pour comprendre l'avenir. "i:

Ces mots sont toujours d'actualité. Aussi, plus que jamais, il importe de célébrer celles et ceux qui se sont sacrifiés pour préserver notre liberté. Il est ainsi essentiel de transmettre aux jeunes générations les valeurs qui les ont animés, que ce soit par des visites, des récits ou des célébrations.

Le devoir mémoriel doit permettre à nos jeunes, au futur de notre société, de ne pas oublier l'histoire afin d'éviter d'être condamné à la revivre...

- *Ainsi, des projets seront mis en œuvre en visant à :*
- *Cultiver le devoir de mémoire et assurer la transmission aux jeunes générations ;*
- *Organiser une exposition en collaboration avec notre partenaire « Territoire de Mémoire », afin de sensibiliser le public à l'importance de la mémoire historique.*
- *Valoriser le patrimoine historique de notre entité.*
- *Etc.*

ⁱ Source : Confucius, *Entretiens*, Livre II, Chapitre 11.